

Agnès CANAYER
Sénateur de la Seine-Maritime
QAG
Mercredi 30 avril 2024

Merci Monsieur le Président,
Mes chers collègues,

Ma question s'adresse à Monsieur le Garde des sceaux.

Samedi dernier à Châteauroux, la mort de Matisse, 15 ans, poignardé par un autre mineur déjà poursuivi pour des actes de violences avec armes, démontre une fois de plus l'incapacité de la Justice pénale de répondre à l'ultraviolence chez les plus jeunes.

Toutes nos pensées, auxquelles j'associe Nadine BELLUROT, Sénatrice de l'Indre, vont avant tout à sa famille, à ses amis ainsi qu'aux habitants et élus de Châteauroux touchés par ce nouveau drame.

Celui-ci s'ajoute à une liste déjà bien trop longue de meurtre avec violence commise par des mineurs ces dernières semaines.

L'enquête est en cours, la justice fait son travail !

Mais d'ores et déjà, il apparaît que les juges ne disposaient pas des moyens suffisants pour prévenir une récidive rapprochée et engager la responsabilité éducative des parents.

Que le **Code de Justice Pénale des Mineurs** ne permet pas aux magistrats d'apporter une réponse rapide et efficace.

Alors, Monsieur le Garde des Sceaux, qu'entendez-vous faire pour éviter que de **telles tragédies ne se reproduisent** ?

Réplique :

Merci Monsieur le Garde des Sceaux,

Le 11 janvier dernier, Monsieur le Premier ministre promettait *“de l’action, de l’action, de l’action”*.

Les mots ne suffisent plus, il faut maintenant agir. Cela fait huit mois que nous attendons un projet de loi sur la *“responsabilité parentale et sur la réponse pénale en matière de délinquance des mineurs”*, comme **Sœur Anne nous ne voyons rien venir**.

Plusieurs fois inscrit à l’Ordre du jour, ce texte a été reporté *sine die*. Le Sénat a déjà pris sa part, nous avons fait des propositions en 2022, et la commission des lois engagera bientôt une réflexion sur l’exécution des peines et notamment des courtes peines.

Pour prévenir, seule une réponse pénale ferme et rapide exécutée dans des conditions adaptées aux mineurs limitera la récurrence de l’horreur vécue à Châteauroux.

Alors Monsieur le Garde des Sceaux, agissez ! Le Sénat sera au Rendez-vous !